



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2015

PROCES-VERBAL

Étaient présents :

Djoudé MERABET, Maire, Françoise GUILLOTIN, Didier GUILLAUD, Valérie AUVRAY (à partir du point n°13), Joël COULOMBEL, Magali ADAM, Abdoulaye SALL, Adjoints, Annick LAÏCHOUR, Sandra HANCHARD, Thomas CAILLOT, Kamel LAHSINAT, Agnès LANNES, Robert DUGARD, Claire YOUINOU, Joëlle DOUBET, Annie DUHAMEL, Béatrice LEFEL, Isabelle TEURQUETY, Frédéric MAILLET, Mehdi KAÏM, Clément DOLPHENS, Micheline CARRÉ, Isabelle GILBERT, Jean-Christophe PERRIN, Armand GEOFFROY, Nicolas GOURY, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés (avec pouvoir) :

Caroline TOUTAIN, Bernard GIRARD, Gilbert MEYER, David CAMPERVEUX, Sylvia CALMES-BRUNET, Pierre WEINMANN, Gwenaëlle LELARGUE.

□□□

1 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 MAI 2015

Le procès verbal de la séance du 29 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

□□□

2 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Mehdi KAÏM est désigné en qualité de Secrétaire de Séance, à l'unanimité.

□□□

3) COMMUNICATIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITE

Les associations suivantes remercient la Municipalité pour la subvention accordée au titre de l'année 2015 :

- L'Association des Laryngectomisés et Mutilés de la Voix de Haute-Normandie,
- L'Amicale des Anciens Elèves du Lycée Ferdinand Buisson d'Elbeuf,
- L'Association des Jardins Ouvriers du Canton d'Elbeuf-sur-Seine, « La Terre ».

L'Association de Loisirs du Buquet-Elbeuf remercie la Municipalité de l'aide technique et du soutien logistique apportés par les services de la Ville, à l'occasion de la fête du Buquet des 23 et 24 mai derniers.



4A – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015 – BUDGET VILLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Supplémentaire 2015 du Budget Ville.

Rapport

Madame GILBERT informe que les élus de son groupe s'abstiendront sur le vote de ce budget supplémentaire, en cohérence avec leur vote sur le budget primitif.

Intervention de Monsieur COULOMBEL – Annexe n°1

Monsieur le Maire répond qu'il est comptable, devant les élus et la population, d'un budget qui donne la priorité au sport, à l'éducation, au commerce, grâce notamment au travail réalisé par Didier GUILLAUD dans le cadre de l'observatoire du commerce. Il est conscient que l'écart entre son positionnement politique national et ce budget supplémentaire puisse mettre Monsieur COULOMBEL mal à l'aise, mais il souligne qu'à Elbeuf sur Seine, les budgets sont extrêmement bien tenus et, que la Ville a une capacité d'investissement assez importante. L'augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine accordée par l'État, et la Dotation de Développement Urbain, somme comprise à chaque fois entre 450 000€ à 500 000€, permettent le financement des équipements tels que le gymnase de la Cerisaie, le théâtre des Bains Douches, ou encore la Médiathèque.

Monsieur le Maire ajoute que la Municipalité, avec le concours des services municipaux, est dans une constante recherche de subventions et porte les dossiers avec conviction. Le groupe que représente Monsieur COULOMBEL ne porte pas seul les convictions de la gauche.

Monsieur le Maire souhaite que l'optimisme porté par la Municipalité soit transmis au quotidien aux elbeuviens.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Supplémentaire 2015 – Budget Ville par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

4B – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015 – BUDGET ANNEXE SERVICE FUNERAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Supplémentaire 2015 du Budget annexe Service Funéraire.

Rapport

Le Conseil Municipal approuve le Budget Supplémentaire 2015 – Budget annexe Service Funéraire par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

5A) DECISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la Décision Modificative n°1 valant Budget Supplémentaire du Budget Annexe Transport Municipal.

Rapport

Le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°1 valant Budget Supplémentaire du Budget Annexe Transport Municipal par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

5B) DECISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la Décision Modificative n°1 valant Budget Supplémentaire du Budget Annexe Programme de Réussite Éducative.

Rapport

Le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°1 valant Budget Supplémentaire du Budget Annexe Programme de Réussite Éducative par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

6 – AUTORISATION DE PROGRAMME – CRECHE GRAIN DE SABLE – CREATION

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer une nouvelle Autorisation de Programme relative à la réhabilitation de la crèche Grain de Sable.

Rapport

Monsieur le Maire précise que ce projet bénéficiera de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département de Seine-Maritime, conformément à leurs compétences.

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

7 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SOLIDARITE - CREATION

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un syndicat intercommunal dans le domaine de la solidarité

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

8 – CONTRAT DE VILLE 2015 – 2020 – APPROBATION DE LA CONVENTION-CADRE, DU PROJET DE TERRITOIRE DU QUARTIER CENTRE VILLE D'ELBEUF ET DES ANNEXES

Madame GUILLOTIN présente au Conseil Municipal la convention-cadre du contrat de Ville 2015-2020.

Rapport

Madame GUILLOTIN ajoute que les documents remis aux élus montrent l'ampleur du travail qu'il a fallu mener dans un rythme serré au regard du calendrier. Madame GUILLOTIN remercie Madame JOVOVIC, coordinatrice de ce projet pour la ville d'Elbeuf, qui a fourni un travail remarquable ces derniers mois, afin d'aboutir à la présentation de ce document.

Intervention de Monsieur GOURY – Annexe n°2

Monsieur le Maire demande à plusieurs reprises à Monsieur GOURY de recentrer son propos sur le sujet du rapport : le contrat de ville, et de ne citer aucune personne étrangère à l'assemblée.

Monsieur le Maire estime que Monsieur GOURY n'a absolument pas fait avancer le débat, et juge honteux les propos de ce dernier. Il ajoute que la volonté d'exister de Monsieur GOURY au sein du Front National le rend sourd et surtout aveugle, avec une lecture différenciée comme l'a fait remarquer avec beaucoup de justesse Madame GUILLOTIN. Les propos de Monsieur GOURY sont des extraits de la propagande de l'ultra-droite réactionnaire, qui ne permet absolument pas de construire l'avenir et le quotidien des habitants de cette commune. Monsieur le Maire invite Monsieur GOURY à profiter d'autres tribunes. Il ajoute que les élus de son groupe sont les élus de tous les elbeuviens, qu'ils ont construit ce contrat de ville, année après année, pour qu'il rayonne sur l'ensemble de la ville. L'ensemble du territoire de la ville a bien été couvert par les équipements, par une politique d'investissement au bénéfice de toutes et de tous. Monsieur le Maire considère que Monsieur GOURY transpire la démagogie, le populisme et la xénophobie.

Monsieur le Maire rappelle à Monsieur GOURY qu'il s'est trompé de tribune, qu'il n'a évoqué le contrat de ville qu'à deux reprises, au début et à la fin de ses propos.

Monsieur GOURY souhaite savoir à quel moment il a manipulé ou déformé les propos tenus dans le contrat de ville.

Monsieur le Maire demande à Monsieur GOURY où, par exemple, dans le document, a été évoquée la théorie des genres ?

En tout état de cause, Monsieur le Maire rappelle que ce sont l'ensemble des services et l'ensemble des partenaires très larges qui constituent la force d'un territoire, qui ont rédigé ce contrat de ville qui est un document sérieux, et ne peut ressembler à une tribune de magazine.

Monsieur le Maire invite Mr GOURY à lire avec beaucoup d'attention le procès verbal et à y apporter des amendements, s'il le souhaite, lors de la prochaine séance.

Le rapport de Madame GUILLOTIN, mis aux voix, est adopté par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 voix contre (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

9 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'ELBEUF

Madame ADAM propose au Conseil Municipal le versement d'une subvention à la MJC d'Elbeuf, au titre du solde de l'année 2015.

Rapport

Le rapport de Madame ADAM, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

10 – SEINE D'ÉTÉ 2015 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Madame ADAM propose au Conseil Municipal de solliciter des subventions auprès des partenaires publics dans le cadre de l'organisation de la manifestation Seine d'Été 2015.

Rapport

Monsieur le Maire donne rendez-vous du 7 au 13 juillet aux élus du Conseil Municipal pour cette quatrième édition, manifestation qui commence à prendre son rythme de croisière et accueille l'ensemble des elbeuviens.

Monsieur COULOMBEL ajoute que cette manifestation réunit toute la population, et n'en déplaise au Front National, des blancs, des arabes et des noirs, et tout se passe très bien, d'ailleurs des arabes et des noirs nés sur notre sol, et donc Français.

Madame GILBERT affirme qu'à aucun moment, les élus de son groupe n'ont cité ni noirs, ni arabes, ni blancs, mais ont parlé seulement des elbeuviens. Les étrangers ne sont pas elbeuviens, ils peuvent habiter Elbeuf, et le devenir ensuite.

Monsieur le Maire répond que les élus du Front National ont une vision particulière de la citoyenneté.

Monsieur GOURY répond qu'être citoyen c'est être Français.

Monsieur le Maire considère que ces elbeuviens le sont plus que Monsieur GOURY et Madame GILBERT, puisque, contrairement à eux, ils habitent Elbeuf.

Monsieur Goury répond qu'il habite depuis 27 ans à Elbeuf.

Monsieur le Maire déclare qu'il vit sa Ville d'une manière complètement différente de celle de Monsieur GOURY, et ajoute que ce dernier connaît peut-être l'histoire des rues mais il n'en connaît pas la réalité.

Le rapport de Madame ADAM, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

11 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX MANIFESTATIONS - C.O.R.E PETANQUE – ANNEE 2015

Monsieur COULOMBEL propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention au C.O.R.E section Pétanque, au titre des soutiens aux manifestations de l'année 2015.

Rapport

Monsieur le Maire ajoute qu'il s'agit d'une belle manifestation que les élus souhaitent poursuivre, en lien avec le CORE Pétanque, sur la commune d'Elbeuf. La pétanque étant le sport comptant le plus de licenciés au niveau national.

Le rapport de Monsieur COULOMBEL, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

12 – DISPOSITIF CONTRATS PARTENAIRES JEUNES – CONVENTION 2015-2016

Madame ADAM propose au Conseil Municipal le renouvellement du dispositif « Contrats Partenaires Jeunes » avec la C.A.F. de Seine-Maritime, pour l'année scolaire 2015/2016.

Rapport

Le rapport de Madame ADAM, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

13 - PASS CULTURE 76 COLLEGIENS – CONVENTION 2015-2016

Madame LANNES propose au Conseil Municipal le renouvellement du dispositif PASS CULTURE 76 Collégiens, pour l'année scolaire 2015-2016.

Rapport

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une délibération traditionnelle concernant un dispositif porté par le Département de Seine-Maritime depuis de nombreuses années.

Le rapport de Madame LANNES, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

14 - OPERATION « LE CLOS SAINT-AMAND » – CONVENTION AU TITRE DU FONDS DE MINORATION FONCIERE - ACQUISITION PARCELLE AV 288 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Madame GUILLOTIN propose au Conseil Municipal l'acquisition de la parcelle cadastrée AV 288 située rue Saint-Amand, auprès de l'Établissement Public Foncier de Normandie.

Rapport

Monsieur le Maire ajoute qu'il s'agit de la poursuite d'un projet déjà évoqué lors d'un précédent Conseil Municipal.

Le rapport de Madame GUILLOTIN, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

15 - PROGRAMME D'ACTION FONCIERE INTERCOMMUNAL - ACQUISITION AUPRES DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE – PARCELLES AV 289 - 291 ET 294 SITUEES RUE SAINT-AMAND

Madame GUILLOTIN propose au Conseil Municipal l'acquisition des parcelles AV 289 – AV 291 et AV 294, situées rue Saint Amand, auprès de l'Établissement Public Foncier de Normandie, permettant la création de voies nouvelles.

Rapport

Le rapport de Madame GUILLOTIN, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

16 - CONSTITUTION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP)

Monsieur SALL propose au Conseil Municipal de créer un Agenda d'Accessibilité Programmée.

Rapport

Monsieur le Maire précise que toutes les communes devront répondre à une demande légitime de la part des autorités, afin de répondre à cette problématique d'accessibilité sur l'ensemble de nos locaux.

Le rapport de Monsieur SALL, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

17A - GROUPEMENT DE COMMANDES – ACHAT D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le groupement de commandes portant sur l'achat d'Equipements de Protection Individuelle avec d'autres communes.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

**17B - GROUPEMENT DE COMMANDES – ACHAT D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE
– AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le groupement de commandes portant sur la location de bennes et le traitement des déchets avec d'autres communes.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

**17C - GROUPEMENT DE COMMANDES – ACHAT DE PIÈCES MÉCANIQUES ET DE PNEUMATIQUES
– AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le groupement de commandes portant sur l'achat de pièces mécaniques et de pneumatiques avec d'autres communes.

Rapport

Monsieur le Maire précise que cette mutualisation des commandes permet de diminuer les coûts, tout en maintenant une exigence de qualité.

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

18 - ATELIER D'ARTS PLASTIQUES – CREATION DES TARIFS HORAIRE D'INSCRIPTIONS

Madame LANNES propose au Conseil Municipal de créer des tarifs horaires relatifs aux inscriptions à l'atelier d'arts plastiques.

Rapport

Monsieur le Maire ajoute que cette délibération est la démonstration de la médiation culturelle mise en place sur la Ville.

Le rapport de Madame LANNES, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

19 - REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES - ACTUALISATION DES TARIFS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs de la régie municipale des pompes funèbres.

Rapport

Madame GILBERT souhaite savoir pourquoi le cercueil en carton est plus cher que le cercueil en bois.

Monsieur le Maire répond que le cercueil en bois mentionné concerne la gamme la plus basse. Il ne s'agit pas ici de l'exhaustivité des tarifs, la délibération portant uniquement sur les tarifs créés et modifiés.

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

20A - REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ÉCOLES, COLLEGES, LYCEES : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE NELSON MANDELA - MODIFICATION

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner un représentant de la Ville pour siéger au Conseil d'Administration du collège Nelson Mandela.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

20B - REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ÉCOLES, COLLEGES, LYCEES : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE ANDRE MAUROIS - MODIFICATION

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner un représentant de la Ville pour siéger au Conseil d'Administration du lycée André Maurois.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

20C - REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ÉCOLES, COLLEGES, LYCEES :
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE FERDINAND BUISSON - MODIFICATION

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner un représentant de la Ville pour siéger au Conseil d'Administration du lycée Ferdinand Buisson.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

21 - PERSONNEL MUNICIPAL – TRANSFORMATION DE POSTE ET FIXATION DE LA REMUNERATION

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de transformer le poste d'un agent municipal et d'en fixer la rémunération.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

22 - PERSONNEL MUNICIPAL – RENOUELEMENTS DE CONTRATS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement de six contrats d'agents municipaux.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h15.

Le secrétaire de Séance,



Mehdi KAÏM.

Conseil Municipal du 24 juin 2015

ANNEXE N°1 - Intervention de Monsieur Joël COULOMBEL

Délibération n°4A – Budget Supplémentaire 2015 – Budget Ville

Monsieur Le Maire

Chers amis,

Chers collègues,

Mon propos sera bref, partant du principe que l'on ne va pas refaire l'histoire à ce moment de l'ordre du jour.

Notre budget supplémentaire ajuste, complète le budget primitif que nous avons voté ensemble. Cependant, à chaque décision budgétaire conséquente et engageant notre ville, nous devons souligner le contexte dans lequel il se situe.

Ne pas le faire, c'est rendre insignifiant de sens les choses et les vider de leur importance.

Notre politique locale, pour les domaines où nous en avons, pour l'instant, encore la maîtrise est clairement tournée vers toutes les sociologies de notre ville, c'est la raison pour laquelle, nous y sommes associés.

C'est vrai dans l'action sociale, culturelle, sportive, associative, dans notre soutien au commerce et bien sûr dans son engagement conséquent pour tous les domaines de l'éducation et de la citoyenneté.

Cependant, attention, le désengagement de l'Etat en matière de dotations aux collectivités locales met déjà et mettra plus encore demain, les élus locaux en situation difficile pour satisfaire à l'épanouissement des habitants et des usagers des services.

Il faut le répéter car chacun de nous ici, dans l'engagement politique qui est le sien, en sera comptable.

Les alertes sont déjà nombreuses.

Il ne faudrait pas qu'au fil du temps nous apparaissions, nous aussi, localement, comme sont perçus les responsables politiques nationaux.

Des hommes et des femmes de partis, autistes, hégémonistes, tous élevés au biberon de la pensée unique, loin du quotidien des gens.

Nous devons rester des acteurs de proximité vivant dans la même vie que celle des administrés dont nous parlons.

A ceux de mes amis, à gauche, qui disent que toute critique de la politique du gouvernement fait le jeu de l'extrême droite, je réponds au contraire que c'est le fait de rester le doigt sur la couture, devant l'indéfendable, qui constitue son principal terreau.

Notre budget supplémentaire s'inscrit dans ce que nous pouvons faire de mieux et il est conforme à ce qui fonde notre engagement, dans ce contexte d'abandon des communes par l'Etat.

Conseil Municipal du 24 juin 2015

ANNEXE N°2 - Intervention de Monsieur Nicolas GOURY

Délibération n°8 - Contrat de ville 2015 – 2020 – Approbation de la convention-cadre, du projet de territoire du quartier centre ville d'Elbeuf et des annexes

Tout d'abord, je déplore le fait que ce contrat de ville ait été réalisé par la Métropole et non par la ville d'Elbeuf, ce qui est tout de même paradoxal pour un « Contrat de ville ». Ceci révèle une fois de plus la perte d'autonomie progressive de notre commune au profit de cette pieuvre intercommunale sans identité ni légitimité géographique et historique.

Cette avanie aurait pu être nuancée par un projet cohérent pour notre ville, mais ce n'est même pas le cas. Nous ne lui trouvons qu'une qualité : celle de mettre le doigt sur la longue liste des faiblesses de notre commune qui résonne comme le constat d'échec flagrant des socialistes à la tête d'Elbeuf depuis 37 ans :

- Chômage de longue durée qui s'intensifie
- Image des quartiers déplorable
- Opérations de renouvellement urbain qui n'ont rien changé
- Commerces vacants
- Manque d'attractivité économique
- Délinquance et trafics importants

Ce n'est pas moi qui le dit, mais ce contrat. Et pour finir, je cite :

- « Affirmation des appartenances religieuses qui rend difficile le respect des principes de laïcité » ...mais de quelle appartenance religieuse parle-t-on ici ? Les catholiques ou les bouddhistes posent ils problème ? Les services de la métropole ne sont guère précis je trouve...

Ne soyons toutefois pas manichéens, l'accent est également mis sur les points positifs de notre ville : des équipements matériels essentiellement, des logements sociaux, des initiatives sociales, tout cela cumulé pour des coûts exorbitants, mais à quoi cela sert-il si le chômage s'intensifie, si la délinquance ne faiblit pas, si le commerce périclète et si les tensions religieuses s'exacerbent ? Il y a bien une cause à tout cela n'est-ce pas ?

Ce contrat de ville instaure un périmètre de géographie prioritaire dont Elbeuf fait partie avec 38% de la population incluse dans cette zone, ce qui fait de notre ville la plus pauvre de toute la métropole.

Heureusement que le citoyen Didier Marie fait largement remonter la moyenne et ce, grâce à nos impôts!

Le chômage atteint 25% des personnes en âge de travailler, Elbeuf est également en tête avec Cléon. Depuis 37 ans, les actions de la ville, combinées à celles du Gouvernement n'ont fait qu'aggraver la situation. Cet énième projet n'y changera rien, car le problème c'est vous, c'est votre métropole, c'est votre politique.

Ce contrat propose de favoriser les populations vivant dans cette zone prioritaire pour leur recherche d'emploi, la création d'entreprise, l'accès à la culture, les aménagements urbains, leur mobilité. On leur propose même la création de conseils citoyens. Tout cela est très bien, mais les 62% restants de la population elbeuvienne ? On les oublie !

Au volet de la réussite scolaire, vous vous attachez à appliquer les prérogatives de votre ministre de l'Éducation Nationale : « lutter contre les stéréotypes filles/garçons ». Est-ce qu'il s'agit d'affirmer l'égalité en droit promue par la Déclaration des Droits de l'Homme ? Nous serions parfaitement d'accord. Mais non. Ici, le rapport déplore le fait que les filles s'engagent moins dans les filières professionnelles et sont majoritaires dans les séries littéraires et économiques. Et alors ? Quel est le problème ? Y a-t-il des conseillers d'orientation qui mettent des couteaux sous la gorge des étudiants pour les forcer à aller dans une filière plutôt qu'une autre en fonction de leurs sexes ? Ils sont libres de s'orienter là où ils le souhaitent, pourquoi voulez-vous donc les en empêcher ? Qu'est-ce que cela vient faire au sein d'un contrat de ville ?

Vous choisissez dans vos stratégies d'accompagnement vers l'emploi de favoriser en priorité les femmes, les jeunes et les étrangers. Ainsi, dans une ville gangrenée par le chômage, les étrangers auraient un droit prioritaire à l'emploi sur les hommes français. Ces derniers seront certainement ravis d'apprendre qu'être français est devenu un inconvénient dans son propre pays. Et ils ont visiblement beaucoup de souci à se faire si l'on en croit ce rapport qui pointe du doigt le fait que les permanences d'accès aux droits des étrangers soient saturées. Preuve — si cela était encore nécessaire — que les étrangers viennent de plus en plus nombreux sur notre sol et qu'ils coûtent cher puisque ce sont nos impôts qui financent l'ouverture de leurs permanences d'accès aux droits comme vous le préconisez.

Votre France est leur Eldorado, mais la Méditerranée est leur cimetière, il va falloir assumer.

Pour finir, votre seule réponse aux problèmes de délinquance, de trafics et d'insécurité consiste à accentuer le travail de prévention. Ce travail est, certes, indispensable, mais seul il n'est pas suffisant tant qu'il n'y aura pas des actions concrètes et fortes de répression de la délinquance. Sans répression, pas de dissuasion, et tant que les délinquants se sentiront impunis, jouissant de toute la bienveillance de votre ministre de la justice, il est évident que l'insécurité ne baissera jamais.

Ce document n'est ni plus ni moins que le programme politique des technocrates socialistes de la métropole imposé à ses villes vassales. Tout y est : préférence des étrangers, théorie du genre, laxisme à l'égard des délinquants, discriminations sociales, génocide identitaire, en bref votre conception de la République actuelle dont la devise a été sciemment changée en « laïcité, égalité, fraternité » comme indiqué en toutes lettres dans ce contrat.

La liberté est bien évidemment évincée dans cette République de Manuel Valls qui ressemble trait pour trait au « Big Brother » de Georges Orwell.

Comprenez bien que notre projet n'est pas de léser les plus démunis, nous défendons au contraire la justice et l'équité sociale, c'est pourquoi nous nous opposons à ces préceptes que vous défendez. À ceux-ci, nous préférons la préférence nationale et même locale, la répression ferme de la délinquance, la justice et l'équité sociale pour tous les elbeuviens donc, ainsi que l'affirmation de notre liberté, de notre identité et de notre auto-détermination. C'est à ce titre que nous voterons bien évidemment contre ce contrat de ville indécent.

Conseil Municipal du 24 juin 2015

ANNEXE N°3 - Intervention de Madame Françoise GUILLOTIN

Délibération n°8 - Contrat de ville 2015 – 2020 – Approbation de la convention-cadre, du projet de territoire du quartier centre ville d'Elbeuf et des annexes

Nous avons déjà commencé cette discussion lors de la dernière commission, où nous avons présenté le contrat de ville, et j'ai comme l'impression qu'on lit les mêmes documents, mais qu'on ne lit pas la même chose, et que vous avez une capacité à transformer les mots de ce contrat, et les mots que vous avez évoqués tout à l'heure au début de votre propos ne sont pas ceux qui y sont inscrits.

Première remarque, quand on parle d'un contrat de ville, si vous avez à extraire certaines choses, je vous prie de bien vouloir extraire la réalité des mots et de ne pas transformer certaines phrases avec des mots qui sont les vôtres, et non ceux qui ne sont pas dans le contrat de ville.

Deuxième propos qui concerne plus le fond de ce contrat de ville, comme nous l'avons déjà évoqué, la ville d'Elbeuf est une ville qui s'est engagée depuis de nombreuses années sur les politiques d'accompagnement de l'ensemble des populations quelles qu'elles soient. Nous avons toujours eu à cœur de mettre l'accent sur des populations qui, pour des raisons différentes, ont besoin d'être accompagnées plus que d'autres. Ce contrat de ville est effectivement une nouvelle opportunité qui nous est donnée, et qui est effectivement un contrat métropolitain.

Je pense que nous pouvons être fiers de constater aujourd'hui que nous avons été capables de proposer aujourd'hui à votre vote, un contrat qui a permis à l'ensemble des communes concernées au niveau de la Métropole, de pouvoir définir en commun des axes prioritaires sur lesquels nous sommes tous d'accord, pour pouvoir faire un certain nombre de constats. Il est étonnant de voir comment vous êtes prompts à commenter les constats négatifs, en faisant fi des résultats positifs.

Moi aujourd'hui j'ai plutôt plaisir à constater tout ce qui permet de progresser, toute la chance que nous avons eu de pouvoir bénéficier d'un certain nombre de politiques qui ont permis à nos habitants d'avoir énormément progressé dans de nombreux domaines : c'est une question de lecture, nous n'aurons jamais la même et heureusement parce que je préfère la mienne à la vôtre, et de loin.

Ce contrat de ville est une chance pour les habitants. Nous avons aussi la chance d'avoir une équipe soudée, qui à chaque fois qu'elle en aura la possibilité, se saisira de tous les dispositifs qui lui sont proposés pour pouvoir accompagner nos populations quelles qu'elles soient, et nous ne sommes pas là pour faire la différence entre telle ou telle population, nous sommes là pour constater que nous avons une population d'elbeuviens qui se tourne vers nous, qui exprime un certain nombre de besoins, qu'effectivement dans des quartiers, il y a des besoins plus importants, et qu'aujourd'hui, comme nous l'avons fait hier, et comme nous le ferons demain, nous continuerons à les accompagner avec beaucoup de fierté, et malgré ce que vous dites, avec beaucoup d'efficacité.

Ce dispositif une fois de plus va nous permettre de continuer à accompagner ces politiques et je vous donne rendez-vous dans quelques mois, ou quelques années, quand nous ferons le bilan de ce contrat, et qu'une fois de plus nous pourrions mettre en évidence des réussites importantes.

Je voulais aussi souligner que Monsieur le Maire a mis en place le conseil citoyen, qui nous est proposé actuellement à travers ce dispositif, et qui, nous pourrons aussi nous en rendre compte dans les mois et les années qui viennent, permettra de mettre aussi les habitants au cœur de nos décisions. Je compte sur eux, et je sais que nous pouvons compter sur eux, pour pouvoir aussi nous aider à définir les politiques qui sont les meilleures pour eux-mêmes.